

CONSEIL MUNICIPAL

Transports publics **Extension de la desserte urbaine**

Depuis le 12 décembre, Saint-Imier et Villeret sont reliés par un service de bus. Avec cet élargissement de la desserte urbaine par les transports publics, une nouvelle phase d'essai de trois ans vient de démarrer.



Le petit bus des CJ en route pour l'hôpital.

La desserte urbaine par le bus des CJ se présente sous forme de deux boucles. La première part de la gare pour l'hôpital avec retour par la zone industrielle de La Clef. Huit haltes sont prévues en route. Du lundi au vendredi et hors fêtes générales, 14 courses sont fixées par jour. Le week-end et lors de fêtes générales, la navette ne circule que deux fois par jour sans passer par La Clef.

La seconde boucle part de la gare pour Villeret et retour. Huit haltes sont prévues sur le parcours. Treize courses figurent quotidiennement à l'horaire, du lundi au vendredi et hors fêtes générales. Le bus ne circule pas le samedi et le dimanche.

L'offre complète est entrée en service au changement d'horaire 2022. Elle permet de desservir les principaux sites de Saint-Imier et Villeret: les zones industrielles, le centre des deux localités et l'hôpital, notamment.

L'horaire complet est disponible sur le site des Chemins de fer du Jura (CJ), pages 16 à 20: https://www.les-cj.ch/File/2652/Horaire_CJ_2022.pdf.

Première phase pilote de trois ans

Initialement, la Municipalité de Saint-Imier, en collaboration avec l'office cantonal des transports publics (OTP) et les CJ, avait mis en service en décembre 2018 déjà une ligne urbaine pilote pour desservir le centre de la localité ainsi que l'Hôpital du Jura bernois et le pôle économique de La Clef. L'expérience devait durer trois ans, soit jusqu'à fin 2021.

Les circonstances sanitaires qui prévalent depuis maintenant bientôt deux ans n'ont toutefois pas permis de tirer des conclusions objectives du succès rencontré par la ligne urbaine. Le taux de fréquentation minimum est certes atteint, mais il est très faible voire insuffisant si l'on retranche les pointes du matin et de fin d'après-midi où le nombre d'étudiants dans les bus est important et biaise ainsi les résultats, plus particulièrement avant le déménagement du ceff SANTÉ-SOCIAL de la Route de Sonvilier 3 à la Rue de la Clef 44. La fréquentation des autres courses est plutôt anecdotique et ne justifierait pas une intégration dans l'offre de base du canton.

En d'autres circonstances, l'OTP se serait retiré du financement au terme des trois ans de la phase pilote. Il a malgré tout été possible de prolonger la phase d'essai de trois ans et de l'étendre à Villeret.

Une opportunité à ne pas manquer

La nouvelle étape test qui vient de démarrer constitue une réelle opportunité de mettre en avant les avantages qu'apportent les transports publics dans un schéma de mobilité multimodale, insiste Nicolas Vuilleumier, chef du Service urbanisme et mobilité de la commune de Saint-Imier. Il encourage la population et les pendulaires à faire l'essai de monter dans le train et le bus, afin de réduire l'empreinte de leurs déplacements quotidiens sur l'environnement.

La municipalité recommande l'utilisation des transports publics pour contribuer à désengorger les rues de la cité et assurer la pérennité de ces lignes en dopant leur taux de fréquentation. C'est d'autant plus important qu'un nouveau bilan sera tiré au terme de cette nouvelle phase pilote, qui déterminera si ces lignes pourront ou non être intégrées à l'horaire officiel. (cm)

Déchets carnés

Fermeture définitive du centre de collecte

Le centre de collecte des déchets carnés de Saint-Imier fermera définitivement ses portes le 30 décembre prochain. Il s'agira alors de se rendre à Montmollin (NE).

La réhabilitation prochaine du site des anciens abattoirs (Marnes-de-la-Coudre 2, 4 et 8) a contraint le Conseil municipal à résilier le bail des locaux de l'ancienne triperie qui accueille actuellement le centre de collecte des déchets carnés. Celui-ci ne sera donc plus exploité dès cette fin d'année.

Un groupe de travail intercommunal s'attèle à développer un nouveau projet dans une commune du syndicat, afin de répondre aux exigences légales faites aux municipalités d'exploiter un centre collecteur des cadavres d'animaux ou de participer à un centre régional.

Dans l'intervalle, une solution transitoire a été trouvée avec le Centre de collecte des déchets carnés de Montmolin (NE) qui dispose des infrastructures et de la capacité pour accueillir, aux mêmes conditions qu'actuellement, les dépouilles animales provenant de sources diverses – exploitations agricoles, déchets de boucherie, animaux domestiques, notamment – et n'excédant pas 200 kilos.

Horaires élargis

Le Centre collecteur cantonal de Montmolin propose des horaires élargis par rapport à ceux en vigueur jusqu'ici à Saint-Imier. Soit: du lundi au vendredi de 07h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Le samedi et le dimanche sont réservés uniquement au bétail de moins de 200 kg avec préavis téléphonique au 032 731 12 85. Les animaux de compagnie ne sont pas pris en charge le week-end.

Les dépouilles animales d'un poids supérieur à 200 kg continuent d'être récupérées directement à la ferme par Centravo à Lyss: tél. 032 387 47 87 durant les heures de bureau et 032 384 33 33 hors heures de bureau.

Le groupe de travail chargé du nouveau projet œuvre pour trouver une solution de proximité pérenne dans les meilleurs délais. Il remercie les utilisateurs de leur patience et de leur compréhension. (cm)

Exceptionnelles Jura bernois Clarisse Francillon retrouve Saint-Imier



Née à Saint-Imier le 26 janvier 1899, ici au premier plan devant le maire Denis Gerber, Clarisse Francillon occupe le parvis de la Collégiale avec quatre autres femmes exceptionnelles du Jura bernois. Si Betty Fiechter (Villeret), Marguerite Gobat (Tramelan), Lydie Amie Farron (Tavannes) et Elise Benoît Huguelet (Sauge) retrouveront bientôt leur

commune d'origine, la prolifique écrivaine imérienne restera sur les terres qui l'ont vue grandir jusqu'à l'âge de 11 ans. L'occasion est ainsi offerte de (re)découvrir une auteure dont plusieurs romans ont été publiés par Gallimard. Conçues par l'artiste Helena von Beust, les cinq statues grandeur nature proposent sur leur dos une biographie ainsi qu'un code QR donnant accès à une courte vidéo de présentation. (cm)



Rues du Vallon et Paul Charmillot A nouveau ouvertes au trafic

Les phases 2021 des travaux aux rues du Vallon et Paul-Charmillot se sont terminées avec la pose de la première couche du tapis routier et la réfection des trottoirs. Grâce aux efforts de toutes les personnes engagées dans ces projets, les deux rues ont pu être rendues à la circulation. La pose de la deuxième couche de tapis et les travaux de finition seront réalisés au printemps 2022, lorsque les températures seront plus favorables.

Rappelons que l'ensemble des réseaux souterrains et des raccordements privés existants ont été remis à neuf dans les secteurs touchés par les travaux et que de nouvelles canalisations des eaux claires ont été posées.

Le Conseil municipal remercie les riverains de leur compréhension et de leur patience pendant les travaux. (cm)

Saint-Imier, le 22 décembre 2021